

GUIDE D'ACCUEIL DE UNIVERSITÉ DE TOULON



Ce guide d'accueil à destination des étudiants internationaux vous aidera à vous repérer lors de vos premiers pas à l'Université de Toulon !

Il recense plusieurs informations qui vous seront utiles pour le bon déroulement de votre/vos année(s) au sein de l'Université de Toulon.

Nous espérons que ce guide d'accueil soit le plus complet possible pour que votre séjour dans le Sud se passe pour le mieux. C'est en quelque sorte notre manière de vous souhaiter la bienvenue à l'Université de Toulon !



SOMMAIRE



PRÉPARER SON DÉPART

La Région Sud	4
Toulon et la Garde, villes du Sud	4
Visa, passeport et titre de séjour	5



FINANCER SON SEJOUR

Aides au logement	18
Ouvrir un compte bancaire en France	18
Trouver un job étudiant	18



FOIRE AUX QUESTIONS

Comment activer mon espace étudiant en ligne ?	29
Comment se connecter aux différents services numériques de l'université ?	29
Comment accéder à mon emploi du temps ?	29
Comment accéder à mes notes et résultats d'examens ?	29
Je souhaite contacter un professeur, comment dois-je m'y prendre ?	29
Comment payer avec ma carte étudiante ?	29
Comment se connecter à internet à l'Université ?	29
J'ai une question qui ne figure pas dans la F.A.Q, qui dois-je contacter ?	29



ETUDIER A L'UNIVERSITE DE TOULON

Université de Toulon	8
Se rendre à Toulon et à l'Université	10
Les études en France	11
Calendrier universitaire français	11
Vacances	12
Le rythme français	12
Les premiers jours	12
La Direction des Relations Internationales (DRI)	13
Vie Associative	14
Le sport et l'art à l'université	14
Le Centre de Ressources en Langues CRL	15
Buddy program	15
Bibliothèques Universitaires	15
Perfectionner son français	16

VIVRE A TOULON

Se déplacer à Toulon	20
Logements, locations et colocations	20
Restauration	21
Forfaits de téléphonie mobile et fournisseurs Internet	21
Santé	22

QUE FAIRE À TOULON ?

Musées	24
Théâtres	25
Salles de concerts et spectacles	25
Se cultiver à l'UTLN	25
Lieux sportifs	25
Parcs et espaces verts	25
Lieux touristiques	26
Renouveler son titre de séjour ou préparer son retour	27



CONTACTS

Direction des Relations Internationales	31
Numéros de téléphone d'Urgence	31
Application de l'Université de Toulon	32





PRÉPARER SON DÉPART

❑ LA RÉGION SUD

Destination ensoleillée et vacancière par excellence, la Région Sud rayonne grâce à ses panoramas splendides et son climat avenant.

Baignée de lumière par la mer Méditerranée et imprégnée de traditions provenant de villages français ou de pays limitrophes, la Région du Sud possède la plus grande étendue d'espaces naturels non urbanisés des régions françaises.

En outre, la Région Sud est considérée, après l'Île-de-France, comme la région de la culture. Dotée d'un patrimoine historique exceptionnel, elle accueille plus de 350 festivals parmi les plus brillants comme le festival de Cannes, connu internationalement.

Pour davantage d'informations, n'hésitez pas à consulter le site du Comité régional de tourisme Sud :
<https://provence-alpes-cotedazur.com/>

❑ LA GARDE, VILLE HEUREUSE ET SOLIDAIRE

Cité provençale aux portes de Toulon, La Garde conjugue avec succès, tradition et modernité. S'étendant sur plus de 1500 hectares entre le Mont Coudon et la Méditerranée, la cité du Rocher abrite 27 000 habitants. Elle cultive une identité forgée au fil du temps.

Plus d'information : <https://www.ville-lagarde.fr/mairie/decouvrez-la-garde/>

❑ TOULON OU LA VILLE DU SUD

Située entre mer et montagnes, Toulon est établie sur les bords de la mer Méditerranée, le long de la rade de Toulon. Ses plages de sable et de galets longent le littoral méditerranéen, ce qui fait d'elle la ville portuaire d'excellence de la Région Sud, avec la plus grande base navale militaire de France appelée l'Arsenal (Toulon est la première « Base de Défense » française). En parallèle, Toulon est également constituée de montagnes et collines. Désireuse de garder la biodiversité naturelle qui fait son charme, la ville de Toulon s'est **engagée dans une politique ambitieuse de protection de l'environnement et de développement durable**, dans l'optique d'une amélioration du cadre de vie.

Toulon est également très **dynamique**. Le commerce, les administrations, l'emploi et la recherche occupent une place importante dans l'activité économique de la ville.

Toulon est également un **centre culturel de dimension régionale**. Elle possède notamment un opéra, un Conservatoire National de région, plusieurs musées, des salles de concert, un Zénith-Omega, un téléphérique et le Théâtre Liberté.

Pour davantage d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de l'office du tourisme de Toulon : <https://toulontourisme.com>



❑ VISA, PASSEPORT ET TITRE DE SÉJOUR

▪ PASSEPORT

Tout étudiant étranger non européen doit être en possession d'un passeport en cours de validité pour venir étudier en France. Pour les étudiants ressortissants de l'Union Européenne, la Carte Nationale d'Identité est suffisante.

▪ VISA

Quel visa choisir ?

Il existe un site officiel détaillant toutes les procédures d'obtention des visas pour la France, n'hésitez pas à le consulter pour toute information pour préparer votre séjour d'études en France :

<https://france-visas.gouv.fr/web/france-visas/accueil>

Procédure d'obtention

La demande d'un visa étudiant se fait auprès du Consulat de France le plus proche de votre lieu de résidence, voire de l'Ambassade de France.

Les pièces à fournir pour la demande du visa :

- Le formulaire de demande d'un visa rempli au préalable
- Photos d'identité récentes au format passeport
- Un passeport valide
- Une photocopie des pages principales du passeport
- Une preuve d'assurance voyage
- Une garantie financière recouvrant la totalité du séjour
- Les pièces justificatives

Plus d'informations : <https://www.campusfrance.org/fr/visa-etudiant-pour-la-france-connectez-vous-a-france-visas>

▪ VALIDATION DE VISA :

Dès votre arrivée en France, vous devez valider votre visa. Vous devez valider votre visa **au plus tard dans les 3 mois qui suivent votre arrivée en France.**

Plus d'information : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

Il est possible que l'OFII vous convoque pour passer une visite médicale obligatoire si celle-ci n'a pas été réalisée au préalable, que ce soit dans le pays d'origine ou le pays d'accueil.

Vous pouvez prendre rendez-vous au Centre de Santé Universitaire

▪ LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES À EMPORTER POUR L'UNIVERSITÉ :

Voir page 12



❑ ACCÈS AUX SOINS

▪ BÉNÉFICIER DE LA SÉCURITÉ SOCIALE :

Pour bénéficier de soins octroyés en France, il vous faudra réaliser quelques procédures au préalable en fonction de votre pays d'origine.

- Si vous êtes un étudiant ressortissant d'un pays de l'Union Européenne, de l'Islande, du Lichtenstein, de la Norvège ou de la Suisse, vous devrez vous procurer une carte européenne d'assurance maladie. Si vous possédez déjà cette carte, **vous pourrez bénéficier de l'accès aux soins en France sans avoir aucune démarche à réaliser.**
- Si vous êtes un étudiant ressortissant d'un pays n'appartenant pas à l'Union Européenne, il vous faudra vous inscrire à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) via le site <https://etudiant-etranger.ameli.fr>

Il existe quelques cas particuliers à prendre en compte lors de vos démarches :

- Si vous êtes un **étudiant canadien provenant du Québec**, vous n'avez pas besoin de vous inscrire sur le site de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM). Toutefois, il faut que vous soyez détenteur du formulaire **SE 401-Q-102 bis** ou **SE 401-Q-106** pour le cas d'un programme d'échange interuniversitaire. Il vous suffit de présenter ce document au moment de votre inscription administrative. Dans le cas où vous n'avez pas ce document, il vous faudra vous affilier à la Sécurité sociale étudiante pour les étrangers comme tout étudiant non-européen.

Attention : La CEAM ne se substitue pas à une assurance voyage privée (sauvetage, rapatriement).

- Si vous **bénéficiez d'une bourse du gouvernement français**, vous êtes automatiquement affilié à la Sécurité sociale étudiante. Vous ne devez pas vous acquitter du paiement de la cotisation correspondante.
- Si vous êtes inscrit **dans plusieurs établissements pour une même année académique**, vous n'avez besoin que d'une seule affiliation à la couverture santé pour étudiant.

Ainsi, une fois ces démarches réalisées, le remboursement de vos consultations et actes médicaux par l'organisme se situe entre 30 à 70 % des frais médicaux. Vous pourrez suivre vos remboursements et obtenir des informations importantes en vous créant un compte sur <https://www.ameli.fr>.

▪ VOICI LES NUMÉROS INDISPENSABLES À CONNAÎTRE :

- 112:** le numéro européen d'urgence
- 15:** le numéro du SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente)
- 18:** le numéro des Pompiers
- 17:** le numéro de la police
- 36 24:** le numéro d'urgence pour qu'un médecin se déplace chez vous si vous êtes trop malade pour bouger. C'est un service valable 24/7.
- 114 :** numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

Plus de numéros : page 31

▪ OBTENIR UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ :

Pour les étudiants français comme internationaux, il est possible de souscrire à une complémentaire santé. Les mutuelles sont facultatives mais fortement recommandées, et sont destinées à rembourser les prestations non prises en charge par la couverture santé de l'étudiant.

C'est à vous de choisir entre toutes les complémentaires santé existantes en fonction de vos besoins.

Vous pouvez vous renseigner sur la complémentaire santé solidaire pour voir si vous y êtes éligible : <https://www.complementaire-sante-solidaire.gouv.fr/>



Bon à savoir : Vous avez la possibilité de déclarer le médecin de l'Université en tant que médecin traitant.

Voir page 22



ÉTUDIÉ À L'UNIVERSITÉ DE TOULON

❑ L'UNIVERSITE DE TOULON

Implantée depuis plus de 40 ans au cœur du département du Var, l'Université de Toulon (UTLN) se situe dans le premier département touristique français, qui bénéficie d'un climat et d'une position privilégiés au bord de la Méditerranée.

L'Université de Toulon se divise en trois campus universitaires.

▪ LE CAMPUS DE LA GARDE

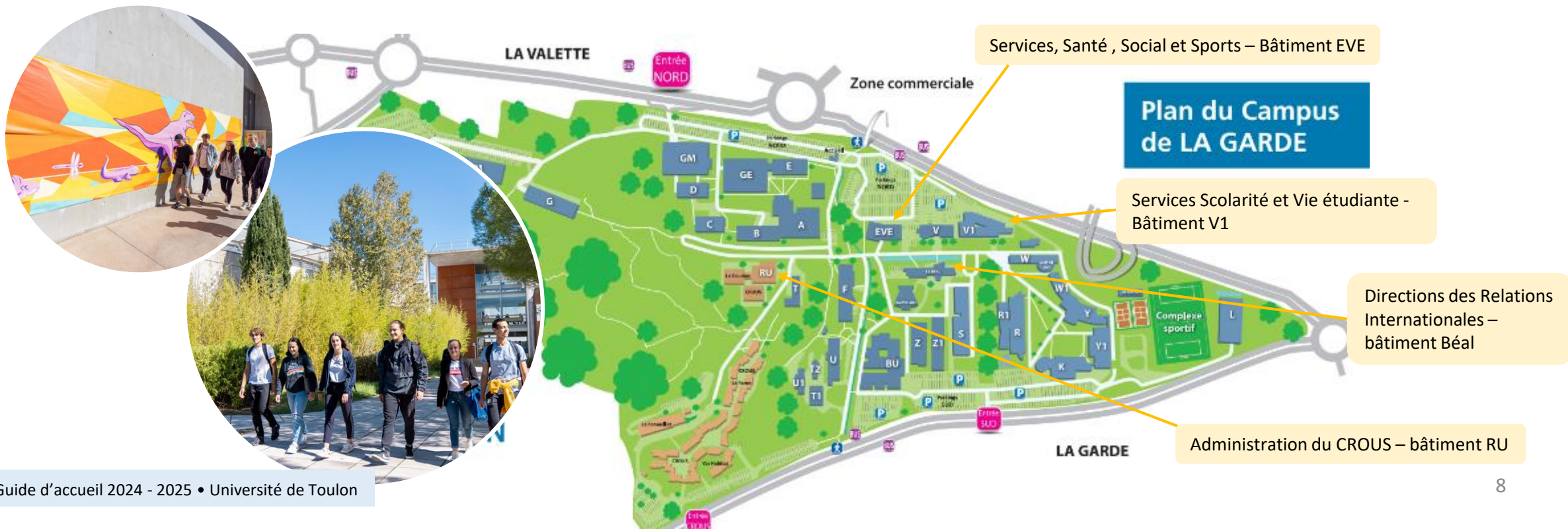
Le campus de La Garde est le premier campus de l'Université de Toulon. Depuis 53 ans, il s'est progressivement agrandi suivant le développement de l'UTLN. Situé à proximité d'une zone d'activité commerciale et d'entreprises, le campus s'étend aujourd'hui sur un parc arboré de 35 hectares répartis sur les communes de La Garde et de La Valette-du-Var. Le campus de La Garde accueille le siège de l'université et rassemble la Présidence, la Direction Générale des Services et les différents services centraux ainsi que ceux destinés à la recherche, à la vie étudiante et aux **Relations Internationales**.

Le campus de La Garde regroupe différentes disciplines de formation :

- UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
- UFR Sciences et Techniques
- UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)
- 6 départements de l'IUT : TC, GEA, GIM, GMP, GEII et Génie Bio
- École d'Ingénieurs SeaTech
- Direction de la Formation Professionnelle et de l'Alternance
- École Doctorale « Mer et Sciences »

Dans le domaine de la recherche, le campus de La Garde rassemble les laboratoires en sciences et technologies et le laboratoire rattaché à l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines (BABEL).

<https://iut.univ-tln.fr/IMG/pdf/plan-campus-lagarde-juin-2016.pdf>



LE CAMPUS DE TOULON - PORTE D'ITALIE

Le campus de Toulon est situé à l'est de la ville depuis 1995 avec la création de la Faculté de Droit à proximité de la Porte d'Italie.

Depuis la rentrée 2014, un nouveau bâtiment à la pointe de l'innovation dans le domaine de la communication et du transmédia a vu le jour dans cette zone. Ce nouveau bâtiment, nommé bâtiment Pi, accueille près de 3 000 étudiants chaque année au sein de ces différentes disciplines :

- UFR Faculté de droit
- UFR Sciences Économiques et de Gestion
- UFR Ingémédia - Sciences de l'Information et de la Communication
- Département MMI - IUT de Toulon
- Institut d'Administration des Entreprises (IAE)
- École Doctorale - Sociétés méditerranéennes et Sciences Humaines

Dans le domaine de la recherche, le campus de Toulon - Porte d'Italie regroupe les laboratoires en Droit Économie Gestion et Sciences Humaines et Sociales. Le campus accueille également les plateaux techniques et le service Télomédià à mi-chemin entre les activités de formation et de recherche.



LE CAMPUS DE DRAGUIGNAN

Le campus de Draguignan compte deux sites :

- L'antenne de la Faculté de droit
- Le département GEA de l'IUT.

L'antenne de la Faculté de droit de Draguignan accueille chaque année près de 350 étudiants, de niveaux licence et master, et le département Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) de l'IUT accueille chaque année près de 120 étudiants.



SE RENDRE À TOULON

DEPUIS L'AÉROPORT DE NICE

Il existe des navettes et des tramways à l'aéroport de Nice pour rejoindre la gare SNCF de Nice et prendre un train pour Toulon. (Il est également possible de se rendre au Terminal 1 pour prendre des Cars Phocéens de Nice à Brignoles. La ligne 20 de ces mêmes bus mène de Nice à Aix-Marseille, avec un départ programmé tous les jours à 7h50 et 12h00. Dans ce cas de figure, nous vous conseillons de descendre du bus à Brignoles où vous pourrez prendre une correspondance pour Hyères (ligne 2) et Toulon (ligne 7). Il vous faudra tout de même compter deux heures pour une correspondance à Brignoles.)Le train sera peut être plus simple.

DEPUIS L'AÉROPORT DE MARSEILLE PROVENCE

Une fois arrivé à l'aéroport de Marseille, il vous faudra prendre une navette pour rejoindre la gare SNCF de Marseille et prendre un train pour Toulon. Attention, il n'existe pas de bus direct pour Toulon à partir de Marseille. Cependant, vous pouvez prendre une navette en direction d'Aix-en-Provence où vous trouverez des bus pour Toulon.

DEPUIS L'AÉROPORT DE HYÈRES

En partant de l'aéroport de Hyères, vous devrez emprunter une navette ligne 102 en direction de la gare routière de Toulon.

SE RENDRE SUR LES CAMPUS : Voir page 20

DEPUIS LA GARE DE TOULON ET LE CENTRE VILLE

Pour arriver au Campus de la Garde de l'Université de Toulon depuis la Gare de Toulon, vous pouvez prendre le bus 29 à la Gare routière en direction de La Garde (arrêt université Sud), le bus 103 jusqu'à Campus La Garde/La Valette, la ligne U ou le 191 en direction de La Garde depuis la place Liberté (jusqu'à l'arrêt Campus La Garde/La Valette). Pour le Campus Porte d'Italie, vous pouvez prendre le 103, la ligne U, le 191 et d'autres bus et vous arrêter au campus porte d'Italie.

DU CAMPUS DE TOULON - PORTE D'ITALIE AU CAMPUS DE LA GARDE

La ligne U relie le campus de Toulon (arrêt Bir Hakeim) avec celui de La Garde (arrêt université Nord). Entre les bus, le bateau, le train, le covoiturage... votre liberté d'aller et de venir sur les campus bénéficie d'un large potentiel. Vous pouvez aussi pratiquer les modes de déplacements plus doux : marcher ou faire du vélo.

LES MOYENS DE TRANSPORT SUR PLACE (voir page 20 pour plus d'informations)

- **SNCF (qui gère les trains en France) :** <https://www.sncf-connect.com/>
- **Le réseau Mistral (les bus à Toulon et la Garde) :** www.reseaumistral.com
- **Navettes depuis l'Aéroport Marseille Provence :** <https://www.marseille.aeroport.fr/parkings-et-acces/acces/bus/marseille-gare-st-charles>
- **Depuis l'Aéroport de Nice :** <https://www.nice.aeroport.fr/acces>
- **"Le réseau ZOU", réseaux de transports de la région PACA :** [Page d'accueil - Votre réseau Transport ZOU ! Région SUD \(maregionsud.fr\)](http://Page d'accueil - Votre réseau Transport ZOU ! Région SUD (maregionsud.fr))
- **Bus et Tramway à Nice :** <https://www.lignesdazur.com/>



❑ LES ÉTUDES EN FRANCE

▪ L'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

En France, les études supérieures sont organisées selon le système LMD, Licence Master Doctorat. Chaque année universitaire est organisée en 2 semestres représentant chacun 30 crédits ECTS. Chaque semestre comporte plusieurs Unités d'Enseignement (UE) subdivisées en Éléments Constitutifs d'Unité d'Enseignement (ECUE).

Les études comportent 3 niveaux :

- La Licence (bac+3), correspondant à 6 semestres, soit 180 crédits ECTS
- Le Master (bac+5), correspondant à 4 semestres, soit 120 crédits ECTS en plus (Licence + Master : 300 au total)
- Le Doctorat (bac+8)

▪ CLASSES

À l'UTLN, comme dans tout l'enseignement supérieur français, on distingue deux types de cours :

Les cours magistraux

Il s'agit de cours en amphithéâtre de 100 à 400 places dispensés par un professeur durant lequel l'étudiant prend des notes. Ces cours font souvent l'objet de brochures éditées par les professeurs et disponibles en fin de session pour la préparation des examens.

Les travaux dirigés et les travaux pratiques

Les TP (Travaux Pratiques) et les TD (Travaux Dirigés) ont lieu en groupes restreints. Ils illustrent les cours magistraux par la mise en pratique et l'approfondissement des connaissances théoriques exposées dans les cours magistraux.

Dans les formations professionnelles de l'université (BUT, licences et masters professionnels, ingénieurs), des stages, des projets en groupe ainsi que des TP et des TD sont proposés.

▪ LE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Deux types de contrôle des connaissances coexistent dans l'enseignement supérieur français :

- Le contrôle continu, qui permet de valider les acquis au cours d'épreuves réparties tout au long de l'année dans chaque matière enseignée,
- Les examens, qui regroupent le contrôle des connaissances pour l'ensemble des matières sur quelques jours. Il s'agit alors d'un examen complet, répété deux fois dans l'année.

Chaque diplôme dispose de son propre règlement d'examen qui définit précisément les modalités de contrôle des connaissances.

À l'université, les cours sont regroupés le plus souvent sous forme d'Unités d'Enseignement (UE) capitalisables : le diplôme va comporter plusieurs Unités d'Enseignement : certaines sont obligatoires, d'autres optionnelles. Ces UE sont obtenues une fois pour toutes.

▪ LE SYSTÈME DE NOTATION

L'échelle de notation en France est étalonnée de 0 à 20. 0 est la plus mauvaise note et 20 la meilleure. La moyenne est de 10/20 (à prononcer "10 sur 20"), elle permet de valider l'année.

En savoir plus sur notre système de notation : www.univ-tln.fr (rubrique international - partir à l'étranger - charte de mobilité).

❑ CALENDRIER UNIVERSITAIRE FRANÇAIS

Une année universitaire en France se divise en deux semestres.

- Le premier semestre se déroule de septembre / octobre à fin décembre / début janvier en fonction de votre formation,
- Le second semestre permet d'approfondir et de détailler les connaissances apprises durant le premier semestre, durant les mois de janvier à fin mai / début juin.

Le second semestre peut présenter une période de cours plus courte dû à la présence de stages en entreprise. Chaque semestre se conclut généralement par une période d'examens, nommés « partiels », qui permettront à vos professeurs de juger de vos connaissances acquises durant le semestre et de vous évaluer.

Suivant les formations, l'évaluation de vos connaissances et compétences est jugée par une mise en pratique au travers d'exercices. Cela dépendra du niveau de la formation : pratique ou théorique.

Les dates des périodes d'examens dépendent de votre établissement et de votre formation. Celles-ci vous seront communiquées par vos professeurs lors de votre rentrée universitaire ou au cours de votre année.

En France, les périodes de cours sont séparées par quatre périodes de vacances d'une à deux semaines en fonction des établissements et des unités de formations.



❑ VACANCES

Vous trouverez les calendriers universitaires et les vacances sur le site de l'université :

- Automne : fin octobre - début novembre
- Noël : fin décembre - début janvier
- Hiver : février
- Printemps : avril

❑ LE RYTHME UNIVERSITAIRE FRANÇAIS

En France, et notamment à l'Université, les horaires attribués à vos cours sont susceptibles de changer fréquemment. Ainsi, il est nécessaire de vous rendre quotidiennement sur votre emploi du temps pour vous tenir informé.

Une semaine de cours s'étend généralement du lundi au vendredi. Cependant, certains cursus peuvent comprendre des cours le samedi.

Une journée de cours en France débute au plus tôt à 8h00 et se sépare généralement en deux parties (matin et après-midi), suivant le rythme des repas.

Ainsi, les Français ont pour habitude de prendre un petit-déjeuner dès leur réveil. Puis, le déjeuner s'effectue généralement entre 12h00 et 14h00. Il arrive que des personnes s'attribuent un mini-repas que l'on nomme "goûter" entre 16h00 et 18h00.

Et pour finir, le dernier repas de la journée est le dîner qui s'effectue entre 18h30 et 21h00 suivant les familles et les individus.

L'heure la plus tardive attribuée à votre emploi du temps dépendra de votre cursus. Cependant, il est rare en France que vos horaires de cours se poursuivent au delà de 20h00.

❑ LES PREMIERS JOURS

▪ À L'ARRIVÉE EN FRANCE POUR L'ÉTUDIANT EN CONVENTION

Dès votre arrivée, il vous faudra prendre contact avec la Direction des Relations Internationales (Bât Le Béal 2 - 1er étage - Campus de La Garde). Une équipe sera là pour vous accueillir et vous aider dans vos démarches administratives.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter les membres de la Direction des Relations Internationales, notamment Marielle TROPINI, et Coralie PALA qui sont en charge des étudiants entrants : international@univ-tln.fr.

Vous pouvez également consulter le site internet de l'Université de Toulon dans la [rubrique International - Venir à Toulon](#).

▪ À L'ARRIVÉE EN FRANCE POUR L'ÉTUDIANT SANS CONVENTION

Dès votre arrivée, vous devez prendre contact avec l'espace inscription pour prendre un Rendez-vous en ligne à l'adresse suivante : <https://www.univ-tln.fr/-Etudiant-etranger-107-.html>

Le jour de votre arrivée, une équipe sera là au bâtiment V1 - Rez-de-chaussée - Campus de La Garde pour vous accueillir et vous aider dans vos démarches administratives.

Vous présenterez la notification de la décision que vous a envoyée l'Université afin de la faire valider pour l'inscription définitive, ainsi que votre passeport pour vérification du visa. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à remplir le formulaire de contact disponible sur le site de l'UTLN : <https://www.univ-tln.fr/Formulaire-de-contact-Scolarite.html>

Dès votre arrivée en France, la Direction des Relations Internationales sera présente pour vous accueillir sur le Campus de la Garde.

Avant votre arrivée, consultez les informations pratiques dans ce guide.

▪ LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES À EMPORTER

Pour tous les étudiants étrangers

- Carte d'identité ou passeport (en cours de validité)
- Visa pour les étudiants hors Europe
- Carte européenne d'assurance maladie pour les Européens
- Certificat d'assurance maladie pour la période d'études à l'UTLN pour les non Européens,
- Un extrait d'acte de naissance (original) avec filiation et traduction assermentée.
- Justification d'assurance de Responsabilité Civile (il est possible de contracter cette assurance en France)

Pour les étudiants en Programmes d'échanges (Erasmus+, BCI/Crepuq, partenariats, Free Mover...)

- Carte d'étudiant de l'université d'origine en cours de validité (de l'année en cours)
- Contrat d'études

Pour les étudiants qui valident leur diplôme à l'UTLN :

- Notification d'admission à l'UTLN pour les étudiants hors Europe
- Justificatif de ressources financières
- Diplômes obtenus dans le pays d'origine (traduits en français et les copies certifiées conformes à l'original)
- Certificat de scolarité pour les étudiants de l'UTLN en programmes délocalisés
- Attestation de niveau B2 en langue française selon le cadre européen de référence pour les langues (DELFI, DALF, TDF, TEF...)

❑ LA DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES (DRI)

La France est le premier pays d'accueil non anglophone dans le monde. Créé en 1990, la Direction des Relations Internationales (DRI) a pour mission d'aider les étudiants et le personnel de l'Université de Toulon à effectuer leurs démarches de départ à l'étranger. À l'inverse, la DRI s'occupe également d'accueillir et d'accompagner les étudiants internationaux au sein des différents campus de l'Université de Toulon.

La DRI est l'interlocuteur privilégié pour toutes les demandes de mobilité. Elle accompagne au quotidien les étudiants et le personnel de l'université dans leurs démarches ainsi que les étudiants étrangers et chercheurs invités.

En bref, la DRI permet le développement de nouveaux partenariats et éventuellement, la participation à des salons ou des forums dans les différents pays du globe. Elle participe également, dans la continuité de ses missions, à la mise en œuvre de programmes de formation internationaux.

Dans le but d'accompagner les étudiants internationaux au mieux dans leur expérience française, la DRI organise de nombreux événements souvent dédiés à l'intégration des étudiants et à la mise en relation de ceux-ci dans un esprit de partage et de convivialité.

La DRI vous accueille sur le campus de La Garde au Bâtiment Le Béal 2. Elle est ouverte au public du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 17h.

❑ VOS INTERLOCUTEURS

Contact principal : international@univ-tln.fr

Sylvia NOVEL

Directrice des Relations Internationales

Tél. : +33 (0)4 94 14 29 08

Email : sylvia.novel@univ-tln.fr

Valérie ALBERT

Gestion administrative et financière

Tél. : +33 (0)4 94 14 25 39

Email : valerie.albert@univ-tln.fr

Brigitte BOUCAND

Gestion Label Bienvenue en France

Accueil Etudiants Internationaux

Tél. : +33 (0)4 94 14 20 92

Email : brigitte.boucand@univ-tln.fr

Coralie PALA

Coordinatrice Hors-Europe – Mobilité sortante

Tél. : +33 (0)4 94 14 28 34

Email : coralie.pala@univ-tln.fr

Dorine LICCIA

Coordinatrice Erasmus+ - Mobilité sortante

Tél. : +33 (0)4 94 14 22 65

Email: dorine.liccia@univ-tln.fr

Nathalie RUIZ

Enseignante Français Langue Étrangère (FLE)

Email : nathalie.ruiz@univ-tln.fr

Marielle TROPINI

Mobilité entrante personnel enseignant et administratif

Tél. : +33 (0)4 94 14 21 37

Email : marielle.tropini@univ-tln.fr

Maya DE CHASSEY

Mobilité sortante hors études

Stage / Césure / Séjour Linguistique / Alternant / Doctorant

Tél. : 00 33 (0)4 94 14 21 11

Email : maya.de-chassey@univ-tln.fr

Maëlle PELTIER-DAUMALLE

Accueil et accompagnement des étudiants en mobilité sortante et chargée du Buddy Program

Email : maelle.peltier-daumalle@univ-tln.fr / buddyprogram@univ-tln.fr

Elisa POPOLIZIO

Corps Européen de Solidarité - accueil des étudiants internationaux

Email : elisa.popolizio@univ-tln.fr



❑ VIE ASSOCIATIVE

L'Université de Toulon soutient la vie associative étudiante car elles dynamisent la vie des campus, favorisent les échanges et permettent aux étudiants de développer leur imagination et créativité.

Divers outils sont disponibles pour les accompagner et permettre à chacune de réaliser ses projets dans des domaines variés (sportifs, culturels, humanitaires, etc.).

Consultez toutes les informations liées à la vie associative : <https://www.univ-tln.fr/-Vie-associative-.html>

▪ CHARTE DES ASSOCIATIONS ET ANNUAIRES

La charte des associations de l'Université de Toulon a pour objectif de contribuer au développement de la vie associative sur les campus de l'établissement.

Elle rassemble les principes et les procédures qui conditionnent la reconnaissance d'une association étudiante comme étant « association étudiante de l'Université de Toulon ».

Les étudiants qui portent un projet associatif peuvent être accompagnés par le Service Vie Étudiante dans leurs démarches.

Plusieurs associations étudiantes sont présentes à l'Université de Toulon.

Vous trouverez toutes les informations les concernant (domaines d'actions, contacts) dans cet annuaire : <http://www.univ-tln.fr/Charte-des-associations-et-Annuaire.html>

❑ LE SPORT À L'UNIVERSITÉ

Le **Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) organise tout type de pratiques sur les nombreuses installations sportives** de l'Université de Toulon et de l'agglomération et permet aux étudiants de profiter de :

- Plus d'une trentaine d'activités physiques ;
- Stages et événements sportifs forts (week-end au ski, nuits du volley et de l'escalade, séjour sportif sur une île) ;

Compétitions universitaires.

L'Université de Toulon permet aussi aux étudiants Sportifs de Haut Niveau (SHN), ou reconnus comme tels, de bénéficier d'aménagements pédagogiques et de concilier ainsi carrière sportive et parcours d'études.

Le SUAPS est situé sur le campus de La Garde au Bâtiment EVE Entrée 1 - 1er étage et est joignable via l'email suivant : suaps@univ-tln.fr ou sur le site du service : <http://sport.univtln.fr>

Plus de 35 activités physiques sont proposées aux étudiants. Elles se déroulent entre 12h et 14h, à partir de 18h et le jeudi après-midi.

▪ SPORTS INDIVIDUELS

Athlétisme, crosstraining, Fitness, Cyclisme sur piste, Danse contemporaine, jazz moderne, danse latine, fitness, musculation, natation, pilates.



▪ SPORTS D'EQUIPE

Basket-ball, Beach Volley, Football, Futsal, Handball, Rugby féminin et masculin, Volleyball

▪ SPORTS DE COMBAT

Boxe française, Kempo boxing, cardio Boxe

▪ SPORT DE RAQUETTE

Badminton, Padel tennis, Tennis

▪ SPORTS NAUTIQUES ET DE NATURE

Activités nautiques, Aviron, Escalade, Planche à voile, Plongée bouteille

Retrouvez toutes les informations sur l'inscription au SUAPS sur cette page : <https://www.univ-tln.fr/Inscriptions-au-Service-des-sports-SUAPS.html>

❑ ATELIERS ARTISTIQUES

Université rime avec créativité ! Laissez parler l'artiste qui est en vous en participant aux ateliers artistiques gratuits : bande dessinée, chants musique actuelle, création musicale, dessin, photo, théâtre, sculpture, etc.

Plus d'informations : <https://activites.Univ-tln.Fr/fr/ucaweb/classeactivitelister>

Bonification : La pratique d'une de ces activités peut éventuellement permettre à l'étudiant de gagner des points de bonification, pris en compte dans son diplôme. Renseignez vous auprès de votre UFR

❑ LE CENTRE DE RESSOURCES EN LANGUES (CRL)

Vous souhaitez améliorer vos compétences en langues étrangères ? Discuter avec des étudiants du monde entier ? Vous réunir autour d'un film en version originale ? Ou simplement pratiquer une langue étrangère entre étudiants autour d'une tasse de thé ? Le **Centre de Ressources en Langues** vous accueille au quotidien !

Parallèlement aux rencontres avec les étudiants de toutes nationalités, le CRL vous donne un accès libre à des outils numériques et multimédias afin de renforcer vos acquis. Vous pourrez ainsi pratiquer l'anglais, l'espagnol, l'italien, l'allemand, ou parfaire vos connaissances en français.

Les étudiants étrangers ont la possibilité de devenir moniteur étudiant pour faire découvrir leurs langues et leurs cultures.

▪ LES ANIMATIONS DU CRL

Avec le CRL, vous avez la possibilité de participer régulièrement à des séances de conversation en langues étrangères : inutile de s'inscrire, il suffit de venir !

Selon un planning qui change tous les semestres en fonction du recrutement, des déjeuners en anglais, allemand, espagnol ou italien, vous sont proposés tous les jours de la semaine : n'oubliez pas votre sandwich !

Le CRL est, en outre, un lieu d'échange linguistique et culturel, pour apprendre le français et d'autres langues en toute décontraction et rencontrer d'autres étudiants.

Plus d'informations : crl@univ-tln.fr
<https://www.univ-tln.fr/Centre-de-Ressources-en-Langues-CRL.html>

❑ BUDDY PROGRAM

Le **Buddy Program** est un parrainage des étudiants internationaux en échange par les étudiants à Toulon. Ce système de parrainage est mis en place et géré par la Direction des Relations Internationales (DRI).

Ce programme propose aux **étudiants étrangers d'avoir un contact avec un étudiant de l'université de Toulon avant leur arrivée en France**. L'idée est de créer un lien entre les étudiants avant le début des cours afin que les nouveaux arrivants ne soient pas seuls les premiers jours. De plus, cela permet à l'étudiant entrant de se rassurer et de poser toutes les questions concernant sa mobilité pour bien préparer son séjour.

Qu'est-ce qu'un **Buddy** ? Un Buddy, « pote » en français, c'est un étudiant de l'Université de Toulon qui s'intéresse aux langues et cultures Internationales et qui souhaite accueillir un étudiant international pour lui faire découvrir son pays, pratiquer une langue étrangère et s'ouvrir à une nouvelle culture. Un Buddy peut vous aider à **surmonter vos difficultés** en communiquant dans votre langue, en vous renseignant sur le fonctionnement des études à l'université de Toulon ou la vie en France :

- Avant l'arrivée : en répondant à vos questions et en vous conseillant par email, par téléphone ou WhatsApp.
- À l'arrivée : en vous accueillant et vous présentant l'université et son fonctionnement, en vous accompagnant dans vos démarches administratives (inscriptions, banques, assurances...), en vous faisant découvrir votre nouvel univers (logement, transports, supermarchés, sorties, activités culturelles...)

Pour bénéficier d'un parrain ou d'une marraine, vous devez télécharger et remplir le formulaire de demande de parrain disponible sur le site de l'université : <http://www.univ-tln.fr/Buddy-Program.html>.

❑ BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

L'Université de Toulon comporte un réseau de cinq bibliothèques universitaires réparties sur les différents campus.

- Bibliothèque Campus La Garde
- Bibliothèque SeaTech (La Garde)
- Bibliothèque Droit Draguignan
- Bibliothèque Droit Toulon
- Bibliothèque Éco-Gestion-Médias (Toulon)

Les membres du personnel seront présents pour vous accueillir afin de vous former à la méthodologie de la recherche documentaire.

Le [site web des bibliothèques](#) vous donne accès au catalogue, aux ressources documentaires et à tous les services du réseau des bibliothèques.



❑ EVENEMENTS D'INTEGRATION

Chaque année est rythmée par un grand nombre d'événements organisés pour assurer un bon accueil et une vraie intégration des nouveaux étudiants internationaux.

La semaine d'intégration en septembre permet aux étudiants de découvrir le campus, ses services et son environnement. Au programme, des visites du Campus, la ville de Toulon, le bord de mer, mais aussi des rencontres festives avec les autres étudiants.

En février, une deuxième semaine d'intégration est organisée pour les étudiants en échange arrivant pour le deuxième semestre.

Tout au long de l'année, la DRI propose des soirées internationales à thèmes différents ainsi que des soirées dans le cadre du Buddy program à fin de renforcer le lien entre internationaux et leur buddies.

En parallèle une dizaine de sorties sont proposés aux étudiants internationaux dans le cadre du FLE, visites culturelles des sites alentours, activités découverte culturelle (séance cinéma, tournoi de pétanque...)



▪ FRANÇAIS LANGUES ÉTRANGÈRES

Les cours de Français Langues Étrangères sont des cours de perfectionnement proposés gratuitement par l'Université de Toulon. Ces cours sont obligatoires pour les étudiants en programmes d'échanges mais ne le sont pas pour tous les autres étudiants internationaux inscrits à l'UTLN qui peuvent cependant les suivre aussi. Les cours de Français Langues Étrangères FLE vous seront validés par une attestation d'assiduité et de niveau. Pour les étudiants en programme d'échange, ces cours peuvent valider 5 crédits ECTS par semestre.

La formation comprend un nombre de 100 heures, réparties sur deux semestres : de septembre à fin mai, soit 50 heures de cours par semestre réparties sur 12 semaines.

Pour vous permettre de progresser à votre rythme, nous vous proposerons à votre arrivée de passer un test de positionnement de niveau, afin de vous séparer en différents groupes.

Pour participer à ces cours de FLE, il est impératif de s'inscrire auprès de la Direction des Relations Internationales.





FINANCER SON SÉJOUR

❑ AIDES AU LOGEMENT

Il est possible de se loger près de nos campus dans le parc privé de résidences étudiantes et de logements chez l'habitant ou dans les résidences universitaires du CROUS. Pour plus de renseignements, veuillez la page : <https://www.univ-tln.fr/Logements.html> et la page 20 de ce guide.

Des aides financières aux logements existent en France, il s'agit des Aides Personnalisées au Logement (APL). Pour les obtenir, vous devez déposer un dossier auprès de la Caisse des Allocations Familiales (CAF).

Ces aides sont accordées uniquement si votre dossier remplit les critères d'attribution et le délai du premier versement est d'environ 2 mois. Voir site internet de la CAF : www.caf.fr

❑ OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE EN FRANCE

Pour ouvrir un compte bancaire, il y a un **certain nombre de documents** à présenter :

- Le passeport,
- Une preuve de résidence de moins de trois mois (contrat de location, eau, électricité, facture Internet...),
- Une preuve d'inscription à l'université

Une fois le compte bancaire français ouvert, vous pouvez obtenir une carte bancaire, un chéquier (sur demande) et un Relevé d'Identité Bancaire (RIB). Ce dernier correspond aux coordonnées bancaires à donner pour effectuer les virements. Il est généralement plus facile de payer les factures d'électricité, Internet par virement que par chèque.

Idéalement, **15 jours avant de quitter la France**, si vous n'avez pas l'intention d'effectuer d'autres voyages en France, il est préférable de **fermer votre compte bancaire**. N'oubliez pas à ce stade de clôturer également tous les comptes avec prélèvements récurrents. Attention toutefois à ne pas attendre de versements d'aide au logement, de bourse ou de remboursement de caution / loyer avant de clôturer le compte.

❑ TROUVER UN JOB ÉTUDIANT

En ce qui concerne les jobs étudiants, l'Université de Toulon reconnaît une réelle plus-value à embaucher les étudiants. Les contrats entre l'établissement et les étudiants permettent entre autres :

- Un renforcement de la qualité du service public : un accueil renforcé, un accompagnement des étudiants, horaires d'ouverture étendus...
- Une reconnaissance de leur capacité à agir en tant qu'adulte responsable
- Un soutien à la situation sociale de ses étudiants en leur proposant un emploi dans un cadre valorisant

Pour plus d'informations sur les emplois étudiants à l'Université de Toulon, n'hésitez pas à vous rendre sur :

<https://www.univ-tln.fr/Emplois-etudiants-a-l-UTLN-Faites-votre-candidature.html>

Plateforme de candidature : <http://emplois-etudiants.univ-tln.fr>

Vous pouvez aussi trouver un job étudiant à l'extérieur de l'université grâce à différentes adresses telles que :

- <https://toulon.fr>
- <https://www.francetravail.fr/accueil/>
- <https://www.indeed.fr>
- <https://www.meteojob.com>
- <https://www.jobaviz.fr>
- <https://www.regionsjob.com>





VIVRE À TOULON

SE DÉPLACER À TOULON

Si vous possédez votre permis de conduire, **aucune démarche n'est à entreprendre pour conduire en France**. Vous pouvez conduire en toute légalité avec votre permis de conduire étranger. Toutefois, pour des séjours de longue durée, il est préférable de faire **enregistrer son permis de conduire à la préfecture du Var** afin d'obtenir un duplicata en cas de problème (vol, perte...). Également, en cas d'infraction au Code de la route français, il sera demandé de faire un échange de son permis de conduire avec un permis de conduire français auprès de la préfecture du Var afin que les sanctions soient appliquées.

VENIR À LA GARDE

Pour se déplacer jusqu'au campus de La Garde en bus, deux options s'offrent à vous :

- Le **réseau Mistral**, dont les lignes U, 55, 129, 103, 29 et 191 desservent le campus de La Garde. 2 arrêts sont conseillés : l'arrêt **Campus La Garde/ La Valette** et l'arrêt **Université Entrée Sud (La Planquette)**. Nous vous conseillons de vous rendre sur le site www.reseaumistral.com ou bien contacter directement le numéro suivant : 04 94 03 87 03 pour consulter et vérifier les horaires ou les trajets.

- Le **réseau ZOU**, dont les lignes 4081, 4802, 7801, 7802, 8810 et 8814 desservent le campus de La Garde. L'arrêt conseillé est **Université Nord**. Si vous rencontrez des difficultés dans vos choix de transports du réseau ZOU, vous pouvez également vous rendre sur le site <https://zou.maregionsud.fr/> ou bien les contacter directement au 04 94 36 38 00.

DEPLACEMENT LA NUIT

Pour vous déplacer la nuit, il existe certaines lignes nocturnes, à consulter sur ce site : <https://www.reseaumistral.com/mes-lignes-nocturnes>

Il existe aussi un service « Taxi bus », avec ou sans réservation à consulter sur ce site : <https://www.reseaumistral.com/le-service-taxi-bus>

VENIR À TOULON

Pour se déplacer jusqu'au campus de Toulon, deux options s'offrent à vous :

- Le **réseau Mistral**, dont les lignes U, 1, 9, 10, 11, 19, 29, 36, 39, 102 et 103 desservent le campus de Toulon. 3 arrêts sont conseillés : l'arrêt **Campus porte d'Italie**, l'arrêt **Champs de Mars** et l'arrêt **Bir Hakeim**. Si vous rencontrez des difficultés dans vos choix de transports du réseau Mistral, vous pouvez également vous rendre sur le site www.reseaumistral.com ou bien contacter directement le numéro suivant : 04 94 03 87 03.

- Le **réseau ZOU**, dont les lignes 2801, 2821, 4801, 4802, 8804, 8805, 8810 et 8814 desservent le campus de Toulon. L'arrêt conseillé est **Champs de Mars - Campus Porte d'Italie**. Si vous rencontrez des difficultés dans vos choix de transports du réseau ZOU, vous pouvez également vous rendre sur le site <https://zou.maregionsud.fr/> ou bien contacter directement le numéro suivant : 04 94 36 38 00.



LOGEMENTS, LOCATIONS ET COLOCATIONS

LOGEMENTS

Vous cherchez un logement ? Plusieurs possibilités s'offrent à vous, mais dans un premier temps, il faut vous poser les bonnes questions. Si votre durée de séjour est courte, il est préférable de choisir un logement «tout compris», de type meublé ou résidence universitaire, qui demande moins de démarches administratives.

Il est nécessaire pour obtenir un logement de signer un contrat de location (ou bail). Le paiement du loyer se fait généralement chaque début de mois. Vous avez le choix de demander un reçu, appelé « quittance de loyer », à votre propriétaire pour justifier le paiement du loyer.

QUELLES SONT LES CONDITIONS À REMPLIR POUR LA SIGNATURE D'UN BAIL ?

- Dans un premier temps, il est nécessaire d'avoir un **garant** (personne résidant en France, qui paye ses impôts depuis plus de 3 ans et qui dispose de revenus suffisants pour payer le loyer si vous cessez de le payer). Vous pouvez également faire appel à la **garantie « Visale »** d'Action Logement si vous n'avez pas de garant. Plus d'informations sur <https://www.visale.fr>.
- Dans un second temps, il faut réaliser un **dépôt de garantie**, c'est-à-dire payer une caution qui sera rendue dans les 2 mois après la sortie du logement si ce dernier est rendu dans le même état qu'à l'arrivée du locataire. Le propriétaire est autorisé à retirer de cette somme les montants nécessaires à la remise en l'état en cas de dommages.
- Enfin, il faut souscrire à une **assurance multirisque habitation** qui couvrira les risques d'incendie, dégâts des eaux, vols, etc. Les mutuelles étudiantes et les banques proposent cette assurance. Il est nécessaire de se renseigner au moment de votre inscription ou lors de l'ouverture d'un compte en banque.

■ TYPES DE LOGEMENTS

Il existe 3 grandes catégories de logements :

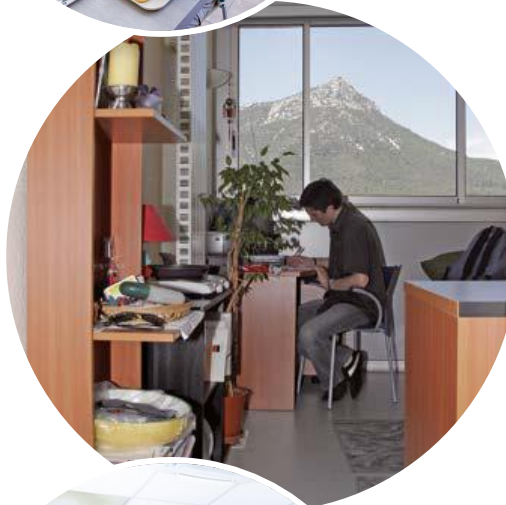
- **Logements en résidences étudiantes** : elles sont avantageuses par rapport à leur proximité avec les établissements de vos études et par rapport à leurs prix intéressants. Vous pouvez identifier les résidences proches de votre établissement grâce au site suivant : <https://www.adele.org>
- **Logements privés** : Ces logements sont ouverts à tous, et les locations peuvent se faire à tout moment de l'année, même pour de courtes durées. Voici quelques sites utiles pour la recherche d'appartements :

<https://www.leboncoin.fr>, <https://www.seloger.com>,
<https://www.logic-immo.com>

L'université de Toulon a un partenariat avec **Studapart** : Vous pouvez consulter les offres de logement sur la plateforme Studapart : <https://univ-tln.studapart.com/>

et participer aux prochains webinaires sur inscription : <https://app.livestorm.co/studapart/trouvez-votre-appart-pour-la-rentree>

- **Chambres en résidences universitaires** (Cités U) Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) propose des chambres de 9 à 15 m², simples ou rénovées et des studios proches des campus. Les chambres sont généralement équipées d'un lavabo, d'un bureau, d'une ou deux chaises, d'un lit 1 personne avec matelas, couverture, oreiller. Pour faire une demande de logement, vous devez vous inscrire sur le site messervices.etudiant.gouv.fr.
- Vous pouvez consulter le Guide de l'étudiant de la Maison de l'étudiants de la ville de Toulon : <https://toulon.fr/node/16945>
- Et le guide Trouver un logement en Provence Alpes Côte d'Azur du CRIJ : <https://www.infojeunes-paca.fr/>
- Voir : <https://www.univ-tln.fr/Logements.html>



■ RESTAURATION

■ À LA GARDE

Il existe 4 solutions pour vous restaurer sur le campus de La Garde :

- Restaurant Universitaire Le Coudon,
- Cafétéria Le Béal
- Sandwicheries le P'tit Béal et le Rouge et le Noir
- Différentes chaînes de restauration dans les centres commerciaux Avenue 83 et Grand Var.

■ À TOULON

Il existe également 3 solutions pour vous restaurer sur le campus de Toulon :

- **Restaurant Universitaire** à la Faculté de Droit,
- **Cafétéria** l'Escarpe,
- Différentes chaînes de restauration dans le centre commercial **Mayol**.

Au sein des restaurants et cafétérias de l'Université, le paiement des repas s'effectue avec votre **carte étudiante en activant votre compte IZLY** : www.izly.fr.

■ FORFAITS DE TÉLÉPHONIE MOBILE ET FOURNISSEURS INTERNET

Orange, Bouygues Telecom, SFR et Free sont des fournisseurs de téléphonie mobile et internet situés dans les centres commerciaux « Grand Var », « Mayol » et « Avenue 83 ». Ils proposent des forfaits et contrats en fonction de vos besoins.

Certains logements sont déjà équipés de connexion wifi comme les logements au CROUS ainsi que certains logements en résidences étudiantes.

Pour avoir internet dans un logement privé, il faut passer par un des opérateurs pour souscrire à un abonnement de votre choix.

☐ SANTÉ

▪ CENTRE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE

Le **Service de santé étudiante (SSE)** évolue en centre de santé universitaire sur le site de La Garde, Bât. EVE - Entrée 2, du lundi au vendredi de 8h à 16h45 et sur le campus de Toulon Bâtiment PI, plot BAOUT 2^{ème} étage du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 12h45 à 16h45.

Il propose des visites de préventions gratuites, des consultations en psychiatrie et psychologie, et des consultations en médecine générale bénéficiant du tiers payant.

Les étudiants en situation de vulnérabilité, notamment ceux porteurs de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement individualisé après évaluation de leurs besoins.

Les prestations sans rendez-vous :

- Accueil, écoute, conseils, informations et documentation
- Consultations en médecine générale sur les sites de La Garde et de Toulon
- Soins infirmiers
- Contrôle des vaccins
- Relais vers les professionnels de santé

Les prestations sur rendez-vous ou sur convocations

- Visites de prévention au cours du 1er cycle d'études obligatoire, contrôle médical des étudiants à risques professionnels. Cette rencontre avec une infirmière et/ou un médecin est l'occasion d'un bilan de santé.
- Certificat médical pour l'aptitude au sport
- Aménagements d'études et d'examens en faveur des étudiants en situation de handicap, en lien avec la Mission Handicap.

- Consultations avec un médecin spécialiste psychiatre sur rendez-vous de manière gratuite (sous réserve de présenter sa carte vitale et sa carte d'identité)
- Consultations gratuites avec une psychologue au BAPU (Bureau d'Aide Psychologique universitaire), prise de rendez vous par mail : bapu83@univ-tln.fr

Il propose également :

- La possibilité de tester votre vue, l'audition
- Des préservatifs, la contraception d'urgence
- Des bouchons d'oreilles

Tel : 04 94 14 24 70

Mail : sse@univ-tln.fr

<https://www.univ-tln.fr/Service-de-Sante-Etudiante-SSE.html>

▪ ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, des possibilités adaptées à votre handicap existent pour la réussite de vos études et de votre vie étudiante.

En effet, vous pouvez bénéficier d'aménagements d'études et d'examens. Après avis médical du SSE, la Mission Handicap vous propose une solution adaptée : preneur de notes en cours, secrétaire d'examens, prêt de matériel spécifique...

La Mission handicap est présente sur le site de La Garde, Bât EVE, Entrée 2, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Fermé le jeudi après-midi.

Pour plus d'informations :

<https://www.univ-tln.fr/-Amenagements-Handicap-.html>

Tél. 04 94 14 67 45

Email : mission.handicap@univ-tln.fr

▪ SERVICE SOCIAL

Des assistantes sociales vous accueillent sur rendez-vous **pour vous écouter** et vous conseiller sur :

- Les bourses et les aides sociales,
- Les services spécialisés : jobs, recherche de logement, associations, centre médico-psychologique,
- L'instruction des dossiers d'aides financières ponctuelle.

Le service social est localisé sur le campus de la Garde, Bâtiment EVE, entrée 2, mais reçoit sur les 3 campus.

L'équipe est composée de :

- Mme PRUD'HOMME Laura Assistante sociale du CROUS de NICE
- Mme BEAUDENUIT Gisèle Assistante sociale du CROUS de NICE
- Mme VAUTIER-YVON, Assistante sociale de l'Université de Toulon

La prise de rendez-vous se fait via le formulaire au lien suivant:

<https://www.crous-nice.fr/social-et-accompagnement/le-service-social-du-crous-pour-tous/#1664366489763-2aac6f15-1bbd>

Bon à savoir :
Vous avez la possibilité de déclarer le médecin de l'Université en tant que médecin traitant.





QUE FAIRE À TOULON ?

MUSÉES

MUSÉE D'ART DE TOULON

Labellisé « Musée de France », le Musée d'Art dispose d'un fonds d'art ancien et moderne, contemporain et asiatique et de photographiques.

113, av. Général Leclerc - Toulon

Tél. 04 94 36 87 20

<https://toulon.fr/envie-bouger/article/musee-d-art-de-toulon-mat>

MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE

Ce musée est à la fois le Musée National de la Marine et à la fois Musée d'art et d'histoire, de sciences et de techniques, d'aventures humaines et de traditions populaires, un centre de culture maritime.

Place Monsenergue (entrée de l'arsenal) - Toulon

Tél. 04 22 42 02 01

<http://www.musee-marine.fr>

MUSÉE D'HISTOIRE DE TOULON ET SA RÉGION

Ce musée vous permettra de redécouvrir la ville de Toulon au travers de nombreuses oeuvres d'art historiques. Il vous sera possible par ailleurs d'avoir accès à la bibliothèque, fréquentée par de nombreux étudiants.

10, rue Saint-Andrieu - Toulon - Tél. 04 94 62 11 07

<https://toulon.fr/envie-bouger/article/musee-d-histoire-de-toulon-de-region>

GALERY G

La Galerie G est un lieu d'ouverture, de rencontres et d'échanges dédié à la création pluridisciplinaire contemporaine.

Rdc complexe G.Philipe - Rue Charles Sandro

83130 La Garde

Tél : 0494089919

<https://www.ville-lagarde.fr/mes-loisirs/galerie-g/>

MAISON DE LA PHOTOGRAPHIE

Ce musée datant de 2002 et situé en plein cœur de la vieille ville permet aux artistes régionaux de se faire connaître, il a donc le rôle de tremplin artistique. Il permet aussi à son public de découvrir ou de redécouvrir le travail de photographes internationaux et notamment ceux qui influencent les différents courants de la photographie.

Rue Nicolas Laugier - Place du globe - 83000 TOULON

Tél. 04 94 93 07 59 – culture@mairie-toulon.fr

<https://toulon.fr/envie-bouger/article/maison-de-photographie>

HÔTEL DÉPARTEMENTAL DES ARTS

L'Hôtel départemental des Arts ou Hôtel des Arts de Toulon est un centre culturel présentant l'art de la seconde moitié du XXe siècle à nos jours.

Adresse : Centre d'art du Var 236, av. Général Leclerc

Contacts : Tél. 04 83 95 18 40

<https://www.hda-tpm.fr/fr>

Des visites mensuelles gratuites de ces lieux d'art et de culture sont proposées durant l'année (inscriptions sur <https://activites.univ-tln.fr/fr/>)



MUSÉUM DÉPARTEMENTAL DU VAR

Ce musée situé au cœur du jardin départemental du Las, classé espace naturel sensible, est un musée d'histoire naturelle. Il vous fera découvrir la biodiversité régionale. En effet, il a en charge l'acquisition, la conservation ainsi que l'animation des collections. L'enjeu principal est de sensibiliser le public à cette diversité.

Jardin départemental du Las – 607, chemin du Jonquet

Tél. 04 83 95 44 20

<https://museum.var.fr/ws/home/app/collection/expo>

MUSÉE DES ARTS ASIATIQUES

Le Musée des Arts Asiatiques regroupe les acquisitions effectuées en Extrême-Orient, en Inde, au Tibet et dans le Sud-Est asiatique par des marins toulonnais.

169, littoral Frédéric Mistral - 83000 TOULON

Tél. 04 94 36 83 10 - culture@mairie-toulon.fr

MUSÉE MÉMORIAL DU DÉBARQUEMENT

Mémorial situé au sommet du Mont Faron, il vous faudra pour y accéder, emprunter la vertigineuse route de montagne pour les plus téméraires ou le téléphérique, pour les plus contemplateurs, désireux d'admirer le panorama.

Sommet du Mont Faron

Tél. 04 94 88 08 09 (contactez le Mémorial avant votre venue pour connaître ses jours et heures d'ouverture)

<https://www.onac-vg.fr/hauts-lieux-memoire-necropoles/memorial-du-debarquement-et-de-la-liberation-de-provence-mont-faron>

MUSÉE JEAN AICARD- PAULIN BERTRAND

Ce musée vous fera remonter le temps en vous faisant découvrir la demeure du poète et romancier Jean Aicard. La maison familiale « Les Lauriers Roses » vous fera découvrir le quotidien de l'artiste ainsi que sa collection d'art : objets d'art, sculptures, peintures, mobilier.

705 av. du 8 mai à La Garde

<http://webdfine.free.fr/mjapb/index.html>

❏ THÉÂTRES

▪ LE LIBERTÉ – SCÈNE NATIONALE – Partenaire place à 1€

Adresse : Grand Hôtel - Place de la Liberté 83000 TOULON

Site web : <https://www.theatre-liberte.fr>

Tél. : 04 98 00 56 76 - @ : reservation@theatreliberte.fr

▪ CHÂTEAUVALLON – SCÈNE NATIONALE - Partenaire place à 1€

Horaires : mardi au vendredi de 11h à 18h et les samedis, jours de représentation

Site web : <http://www.chateauvallon.com>

Tél. 04 94 22 02 02 - @ : reservation@chateauvallon.com

▪ CAFÉ-THÉÂTRE DE LA PORTE D'ITALIE

Adresse : Place Armand Valle, 83000 Toulon

Tél. : 06 65 62 59 69

▪ ESPACE LE COMÉDIA - Partenaire place à 1€

Adresse : Espace Comedia, 10 rue Orvès, Le Mourillon, 83000 Toulon

Site web : <https://www.le-comedia.fr>

▪ OPÉRA DE TOULON - Partenaire place à 1€

Adresse : Boulevard de Strasbourg • 83000 TOULON

Tél. : 04 94 93 03 76

Site web : <https://www.operadetoulon.fr>

❏ MEDIATHEQUES

▪ MEDIATHEQUE DE LA GARDE

Avenue Charles Sandro - 83130 LA GARDE

<https://mediatheque.ville-lagarde.fr/>

▪ MEDIATHEQUES DE TOULON

5 rue Chalucet - 83 000 TOULON

<https://mediatheques.toulon.fr/>

❏ SALLES DE CONCERTS ET SPECTACLES

▪ ZÉNITH OMÉGA

Adresse : Boulevard du Commandant Nicolas • 83000 TOULON

Site Web : <http://www.zenith-omega-toulon.com/fr/billetterie>

Tél. : 04 94 22 66 77 - @ : contact.zen@zenith-omega-toulon.com

▪ LE TÉLÉGRAPHE

Adresse : Rue Hippolyte Duprat, 83000 Toulon

Site Web : <https://letelegraphe.org/fr/le/blog>

Tél. : 04 94 24 04 04

▪ L'HÉLICE

Adresse : 68 Avenue Victor Agostini, 83000 Toulon

Site Web : <https://www.lhelice.org>

Tél. : 04 94 24 72 72

❏ CINEMAS

CINÉMA PATHÉ LA VALETTE

<https://www.pathe.fr/cinemas/cinema-pathe-la-valette>

CINÉMA PATHÉ LA VALETTE

<https://www.pathe.fr/cinemas/cinema-pathe-toulon>

CINEMA LE ROYAL :

<https://www.cineroyaltytoulon.com/>

❏ SE CULTIVER À L'UTLN

La culture à l'Université de Toulon, ce sont des :

- Ateliers de pratiques artistiques gratuits : chant, musique, photo, théâtre, dessin, etc....
- Spectacles, expositions et conférences de culture scientifique sur les campus
- Sorties culturelles gratuites ou à 1 € sur Métropole TPM et Draguignan (avec 20+ partenaires).
- Création de projets artistiques avec des artistes en résidence à L'UTLN

➡ inscriptions sur <https://activites.univ-tln.fr/fr/>

❏ LIEUX SPORTIFS

Voir page 14 pour le sport à l'université

▪ COMPLEXE SPORTIF LÉO LAGRANGE

Avenue René Cassin - 83100 Toulon - Accueil du stade : 04 94 93 64 93

1 terrain de football, 4 terrains multisports (handball, basket-ball, volley-ball), 1 anneau d'athlétisme de 225 m.

▪ STADE NAUTIQUE DU PORT MARCHAND

370 All. de l'Armée d'Afrique · tel. 04 94 36 36 85

Piscine

• PISCINE DES PINS D'ALEP

163 Chemin de Moneiret, 83200 Toulon

▪ STADE MAYOL

Enceinte mythique et atypique, le Stade Mayol est un symbole à part entière du rugby varois et de Toulon

<https://rctoulon.com/club/lieux-cles/le-stade-mayol/>

▪ SO GOOD FITNESS

238 av Lices, 83000 TOULON

Prestations : infrastructures de sports et loisirs

▪ FITNESS PARK

Zac Besagne Dustasta Ferail r Mûrier, 83000 TOULON

Prestations : Club de sport

❏ PARCS ET ESPACES VERTS

▪ PARCS ET ESPACES VERTS À TOULON

<https://www.toulon.fr/toulon-pratique/parcs-jardins>

▪ PARCS ET ESPACES VERTS À LA GARDE

<https://www.ville-lagarde.fr/ma-ville/environnement-developpement-durable/parcs-et-jardins/>

❑ LIEUX TOURISTIQUES

▪ MONT FARON

Il est l'un des Monts entourant Toulon. Il culmine à 584 mètres. Un téléphérique est à disposition et permet d'accéder au sommet en partant de la ville de Toulon. Le sommet est aussi accessible en voiture, par une route à une voie. Ce choix de locomotion offrira des points de vue à couper le souffle sur la ville de Toulon et la mer.

Au sommet se trouve le Mémorial du débarquement en Provence et le zoo du Mont Faron.

▪ LE PORT MILITAIRE

Situé au coeur de la ville de Toulon, il est l'une des bases navales principales de l'armée française. Elle abrite la majeure partie de la force d'action navale, comprenant le porte-avions Charles de Gaulle, les porte-hélicoptères amphibies de Classe Mistral, Tonnerre et Dixmude, ainsi que les six sous-marins nucléaires d'attaque, classe Rubis.

▪ COURS LAFAYETTE

Elle est l'avenue principale du centre-ville de Toulon. Avec son marché quotidien, elle est un concentré de traditions et de senteurs provençales.

▪ LES PLAGES DU MOURILLON

Labellisées « Pavillon Bleu » depuis de nombreuses années, les plages du Mourillon offrent un espace propre avec une grande qualité environnementale. Elles vous offriront de nombreux espaces de détente tels que des jardins paysagers, de pelouses, d'aires de jeux, et d'une douzaine de bars et de restaurants.

▪ LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME-DE-LA-SEDS

Érigée au Ve siècle, la cathédrale Notre-Dame-de-la-Seds ou Sainte-Marie-de-la-Seds ou Sainte-Marie-Majeure est une cathédrale catholique située à Toulon et le siège du diocèse de Toulon. Elle est classée monument historique depuis 1997.

▪ LES VESTIGES DU CHÂTEAU FÉODAL

Construit à partir du XIIe jusqu'au XVe siècle, il ne reste aujourd'hui que quelques vestiges apparents. Juste en dessous des ruines, vous pourrez trouver un ancien jardin clos médiéval qui a été restauré et agrémenté de plantes et fleurs aromatiques et médicinales. Le site offre un plan de vue sur la ville d'Ollioules, sa campagne, ses gorges jusqu'à la mer.



❑ RENOUELER SON TITRE DE SÉJOUR OU PRÉPARER SON RETOUR

▪ RENOUELER SON TITRE DE SÉJOUR

Pour renouveler votre titre de séjour vous pouvez consulter les informations sur : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/>

Très important : la demande doit être réalisée 3 mois avant la date d'expiration de votre carte de séjour étudiant ou de votre Visa ou Titre de séjour étudiant : <https://france-visas.gouv.fr/web/france-visas/accueil>

Plus d'information : <https://www.campusfrance.org/fr/comment-renouveler-titre-sejour>

Liste des pièces à fournir pour le renouvellement de votre titre de séjour étudiant (à vérifier sur le site ci-dessus) :

- Votre passeport
- Votre extrait d'acte de naissance avec filiation (ou la copie intégrale d'acte de naissance)
- Une attestation d'inscription pour l'année à venir
- Un justificatif de domicile
- Votre carte de séjour étudiant ou votre VLS-TS étudiant
- 3 photographies d'identité
- Les documents d'inscription (ou de préinscription) auprès de votre établissement d'enseignement supérieur
- Le justificatif d'affiliation à la sécurité sociale
- Les justificatifs de vos résultats et de votre assiduité
- Un justificatif de vos ressources. Pour rappel, des ressources au moins égales à 615 euros par mois sont exigées dans les ambassades au moment de votre demande de visa VLS-TS

Tous les documents en langue étrangère doivent être accompagnés de leur traduction assermentée en français.

Le renouvellement du titre de séjour étudiant est payant. Plus d'informations : <https://france-visas.gouv.fr/web/france-visas/accueil>

▪ PRÉPARER SON RETOUR

Au moment de quitter la France, n'oubliez pas de résilier vos contrats établis en France, notamment :

- Compte bancaire
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Numéro de téléphone mobile
- Carte de transport
- Adhésion au club de sport, lecture, etc.
- Résilier son bail : déposer son préavis de départ

Si vous louez un logement meublé, le préavis est à transmettre 1 mois avant votre départ. Pour une location vide, le délai de préavis à respecter est de 3 mois.

Attention, ne résiliez pas trop vite votre compte bancaire si vous devez recevoir des remboursements de caution ou autres paiements.

Deux mois avant votre départ, commencez à faire vos démarches afin d'avoir assez de temps pour résilier les contrats. Si vous devez envoyer une lettre, utilisez un LRAR "Lettre Recommandée avec Avis de Réception" signifiant que l'avis est signé par le destinataire et vous est renvoyé. Vous pouvez envoyer des Lettres Recommandées avec Avis de Réception en ligne grâce à La Poste : <https://www.laposte.fr/lettre-recommandee-en-ligne>





FOIRE AUX QUESTIONS

COMMENT ACTIVER MON ESPACE ÉTUDIANT EN LIGNE ?

L'activation se fait sur l'application SESAME : <https://sesame.univ-tln.fr/esup-activ-fo-student/stylesheets/welcome.faces>, muni de votre code d'activation donné lors de l'inscription sur votre récapitulatif d'inscription : en quelques étapes (Identification, vérification, signature de la charte informatique et création du mot de passe), **votre compte est actif immédiatement.**

L'activation de votre compte est nécessaire également pour l'activation du compte IZLY permettant d'accéder au restaurant universitaire du CROUS (voir « Comment payer avec ma carte étudiante ? »).

COMMENT SE CONNECTER AUX DIFFÉRENTS SERVICES NUMÉRIQUES DE L'UNIVERSITÉ ?

Après l'activation de votre espace étudiant en ligne via l'application SESAME, vous pourrez vous connecter aux différents services numériques de l'université. Pour ce faire, il vous faut vos **identifiants** (Login + Mot de passe) que vous retrouvez en partie sur votre carte étudiante :
Login (nom d'utilisateur) : de type pnom123 (en minuscule sans accent)
Mot de passe : celui que vous avez créé lors de l'activation de votre espace via l'application SESAME.

COMMENT ACCÉDER À MON EMPLOI DU TEMPS ?

Pour accéder à votre emploi du temps, rendez-vous sur <https://planning.univ-tln.fr>
Vous pouvez également synchroniser votre emploi du temps avec votre propre agenda en cliquant sur « exporter l'agenda au format iCal » et suivez la procédure.

QU'EST-CE QUE LA DOUBLE AUTHENTIFICATION ?

Pour accéder à vos espaces en ligne et à votre adresse email étudiante, une double authentification vous sera demandée en 2024/25. L'université de Toulon communiquera prochainement sur son site à ce sujet.

COMMENT ACCÉDER À MES NOTES ET RÉSULTATS D'EXAMENS ?

L'accès à vos notes se fait depuis votre **espace étudiant**, disponible à cette adresse : <https://ent.univ-tln.fr>
Une fois connecté(e) dans votre espace, descendez dans la section « Mon Dossier Web » puis cliquez sur Notes et résultats.

JE SOUHAITE CONTACTER UN PROFESSEUR, COMMENT DOIS-JE M'Y PRENDRE ?

Vous pouvez contacter un professeur à l'aide de son adresse mail que vous pourrez trouver en consultant l'annuaire de l'Université de Toulon à cette adresse : <http://annuaire.univ-tln.fr>

COMMENT PAYER AVEC MA CARTE ÉTUDIANTE ?

Le portefeuille numérique IZLY est votre moyen de paiement pour se restaurer au CROUS. 48h à 72h après votre inscription, consultez votre messagerie étudiante : IZLY vous a transmis un email dans lequel vous trouverez toutes les informations pour activer votre portefeuille numérique. Une fois les données remplies, votre compte IZLY est immédiatement actif.

Si vous n'avez pas reçu le mail : allez sur le site d'IZLY : <http://www.izly.fr>, dans Mon espace IZLY, puis le lien « Vous n'avez pas reçu le mail d'activation de votre compte IZLY » et suivez la procédure (attention, le mail à indiquer est le mail universitaire uniquement).
Vous devez contacter le CROUS directement : assistance-izly@crous-nice.fr si vous ne le recevez toujours pas.

Une fois votre compte IZLY approvisionné (via virement bancaire ou via une borne IZLY), vous pourrez **utiliser votre carte étudiante pour payer dans les restaurants CROUS et les distributeurs compatibles** au sein du campus.

COMMENT SE CONNECTER À INTERNET À L'UNIVERSITÉ ?

Au sein de l'Université de Toulon, vous pouvez vous connecter au réseau appelé « UnivToulon ». Utilisez vos identifiants pour vous y connecter.

J'AI UNE QUESTION QUI NE FIGURE PAS DANS LA F.A.Q, QUI DOIS-JE CONTACTER ?

Consultez la section « Contacts » du guide pour obtenir les coordonnées des différents services de l'université capables de vous aider.



CONTACTS

❑ DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

international@univ-tln.fr
+33 (0)4 94 14 20 44

Adresse de correspondance :

Université de Toulon
Direction des Relations Internationales
CS 60 584
83041 TOULON CEDEX 9

Adresse physique :

Université de Toulon
Direction des Relations Internationales
Avenue de l'Université
Bâtiment Le Béal Entrée 2
83 130 La Garde

❑ NUMÉROS D'URGENCES

▪ LA SANTÉ

Samu : 15
Pompiers : 18
Appel d'urgence européen : 112
SOS Médecins : 04 94 14 33 33 ou 36 24 (0,12 € /min)
SOS Vétérinaires : 08 99 70 77 24
Hôpital Sainte Musse : 04 94 14 50 00
Hôpital Sainte Anne : 04 83 16 20 14 (point d'infos) et 04 83 16 20 10 (prise de rdv)
Pharmacie de garde : 32 37 (0,34 €/min, 24h/24h)
Appel d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114
numéro national de prévention du suicide : 3114
numéro national contre les violences faites aux femmes/sexistes : 3919

▪ LA SÉCURITÉ

Police nationale : 17
Commissariat central de Toulon : 04 98 03 53 00
Commissariat de Police à La Garde : 04 94 75 88 88
Police municipale : 04 94 36 37 38
Numéro National d'Urgence en cas de problème en mer depuis le littoral : 196

▪ DÉPANNAGE

Mairie Services : 0 800 424 024 (numéro vert gratuit)
Urgence électricité (ENEDIS) : 09 72 67 50 83
Urgence gaz (GrDF) : 0 800 473 333
Urgence eau : 09 69 329 328

▪ LES TRANSPORTS

Réseau Mistral /Appel bus : 04 94 03 87 02
Réseau Mistral /Taxi bus de nuit : 04 94 09 38 07
Réseau Mistral /Personnes handicapées : 04 94 03 87 48
SNCF : <https://www.sncf-voyageurs.com/fr/contactez-nous/nos-points-de-contact/par-telephone/>



Crédits photos et illustrations

- [Université de Toulon](#)
- www.freepik.com
- <https://thenounproject.com>
- [Adobe Stock](#)

□ L'application Université de Toulon

Téléchargez l'**appli mobile "UnivToulon"** pour faciliter votre quotidien et simplifier l'accès à tous nos services.

- L'Université de Toulon vous propose un outil pour vous aider dans votre vie quotidienne. Avec l'application UnivToulon, vous avez dans votre poche toutes les informations nécessaires pour réussir vos études et vous épanouir sur nos campus.
- L'application est disponible sur [Google Play \(Android\)](#) et [AppStore \(IOS\)](#) pour votre smartphone ou tablette.

Avec l'application, vous pourrez :

- Consulter votre emploi du temps et recevoir des notifications en cas de changements (Pensez à les activer !)
- Découvrir tous les services proposés aux étudiants : missions, horaires d'ouverture, localisation
- Accéder aux outils numériques : ENT, messagerie, dossier étudiant, Moodle...
- Vous repérer sur les campus de l'université et découvrir les équipements proposés
- Gérez vos emprunts à la BU
- Suivre l'actualité et participer aux événements de l'université
- Consulter les annonces de stages et d'emplois publiées sur le Career Center de l'université
- Découvrir les menus proposés dans les cafétérias et restaurants du CROUS
- Rester informés des consignes de sécurité en cas d'urgence



Direction des Relations Internationales

